



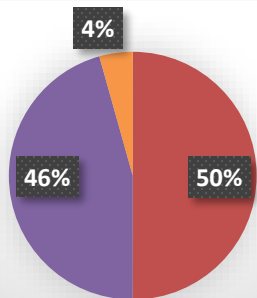
**IFAS SUD
GIRONDE**



Recherche d'emploi des Nouveaux diplômés juillet 2021

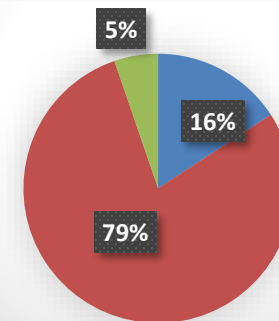
Avez-vous trouvé un emploi ?

■ Oui ■ Non ■ Sans réponse



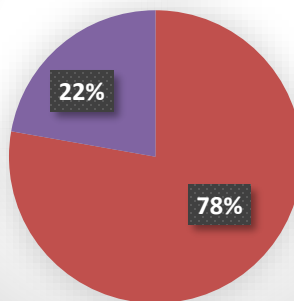
Type de contrat

■ CDI ■ CDD ■ Titulaire



Secteur

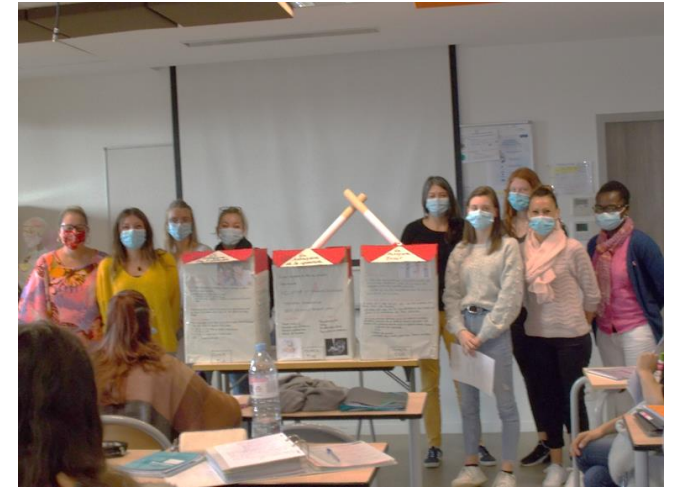
■ Public ■ Privé





IFAS SUD GIRONDE

Formation Initiale



Formation en
apprentissage



Formation
Professionnelle
continue



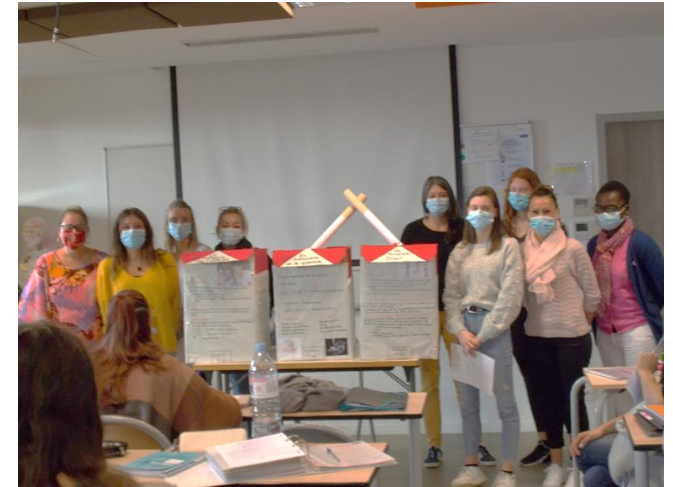
IFAS SUD GIRONDE

Promotion 2021-2022



Photo Source Internet

Formation
Parcours
complets
41 élèves dont
13 ASH



Formation en
apprentissage
9 élèves



Formation
Parcours
Partiels
20 élèves



REINGENERIE FORMATION AIDE-SOIGNANT

- **Arrêté du 22 octobre 2005** modifié relatif à la formation conduisant au diplôme d'Etat d'aide-soignant est abrogé au 30 juin 2022
- **Arrêté du 7 avril 2020** relatif aux modalités d'admission aux formations conduisant aux diplômes d'Etat d'aide-soignant
- **Arrêté du 10 juin 2021** relatif à la formation conduisant au diplôme d'Etat d'aide-soignant et portant diverses dispositions relatives aux modalités de fonctionnement des instituts de formation paramédicaux

Sélection à l'entrée en formation AS

Inscription Gratuite

- Début des inscriptions :
3 février 2022 à 9h00
- Clôture des inscriptions :
15 juin 2022 à 16h00
- Proclamation des résultats
le 6 juillet 2022 à 14h

Date de rentrée:
le 1^{er} septembre 2022

Dossier téléchargeable sur le site internet :

<https://www.ch-sudgironde.fr>

Secrétariat ouvert de :

9h00 à 12h00

et

de 13h00 à 16h30

Téléphone : 05 56 61 52 12

Accès à la formation d'aide-soignant

- Être âgé(e) de 17 ans et pas d'âge limite
- Pas de diplôme requis
- Attendus et critères nationaux



Attendus	Critères
Intérêt pour le domaine de l'accompagnement et de l'aide à la personne notamment en situation de vulnérabilité	Connaissances dans le domaine du sanitaire, médico-social, social ou sociétal
Qualités humaines et capacités relationnelles	Aptitude à faire preuve d'attention Aptitude à entrer en relation avec une personne et à communiquer Aptitude à collaborer et à travailler en équipe
Aptitudes en matières d'expression écrite, orale	Maîtrise du français et du langage écrit et oral Pratique des outils numériques
Capacité d'analyse et maîtrise des bases de l'arithmétique	Aptitude à élaborer un raisonnement logique à partir de connaissances et de recherches fiables Maîtriser des bases de calculs et des unités de mesure
Capacités organisationnelles	Aptitudes d'observation, à s'organiser, à prioriser les activités, autonomie dans le travail

Le dossier de sélection

- Curriculum vitae.
- Lettre de motivation **manuscrite**
- Un document **manuscrit** relatant, soit une situation personnelle ou professionnelle vécue, soit son projet professionnel en lien avec les attendus de la formation.
Ce document n'excède pas deux pages.
- Pour les candidats en terminale : les relevés de résultats et appréciations de stages ou bulletins scolaires de 1^{ère} et Terminale.
- Pour les candidats détenteurs du Baccalauréat ASSP ou SAPAT : le relevé de notes
- Les candidats peuvent joindre tout autre justificatif valorisant un engagement ou une expérience personnelle (associative, sportive...) en lien avec la profession d'aide-soignant.

Situation de handicap

En référence à l'Article 6 de l'arrêté du 7 avril 2020 modifié par l'Arrêté du 12 avril 2021- article 1 relatif aux modalités d'admission aux formations conduisant au diplôme d'Etat d'Aide-Soignant :

le candidat en situation de handicap peut demander, lors du dépôt de son dossier, un aménagement des conditions de déroulement de l'entretien de sélection.

Parcours en apprentissage

- Les personnes **ayant déjà été sélectionnées à l'issue d'un entretien avec un employeur** pour un contrat d'apprentissage, sollicitent une inscription auprès de l'institut de formation
- Le directeur de l'institut de formation procède à leur admission directe **au regard des documents suivants** décrivant la situation du futur apprenti :

**A l'IFAS de LA REOLE
nous vous recevons en entretien**

- Une copie de la pièce d'identité de l'apprenti
- Une lettre de motivation avec description du projet professionnel de l'apprenti
- Un curriculum vitae de l'apprenti
- Une copie du contrat d'apprentissage signé ou tout document justifiant de l'effectivité des démarches réalisées en vue de la signature imminente du contrat d'apprentissage

Ne seront admis uniquement que les candidats ayant procédé à la signature d'un contrat d'apprentissage.

Prise en charge du coût de la formation

Pour les poursuites de scolarité

Financement par le Conseil Régional

Pour les parcours par voie d'apprentissage

Financement par l'Établissement

Aide Financière pendant le formation

Indemnisation Pôle-Emploi ou Rémunération par la Région ou Bourse sanitaire et sociale pendant votre formation dans le secteur sanitaire et social

Vous avez travaillé avant votre entrée en formation

Indemnisation POLE-EMPLOI

Il est impératif de connaître vos droits aux allocations chômage avant de faire une demande d'aide auprès de la Région.

Inscription obligatoire à Pôle-emploi (www.pole-emploi.fr) avant votre entrée en formation si vous avez déjà travaillé (travail saisonnier, CDD, CDI ...)

Pour rappel : Possibilité d'ouverture de droits auprès de Pôle-emploi, si vous avez travaillé 610h au cours des 28 mois qui précèdent la fin de votre dernier contrat de travail (la fin du contrat doit avoir lieu dans l'année qui précède votre inscription).

Vous êtes indemnisé par Pôle-Emploi
=> **Aucune aide régionale**

Vous n'êtes pas indemnisé par Pôle-Emploi

Rémunération en tant que stagiaire de la formation professionnelle RÉGION

Quelles conditions ?

- * vous êtes inscrit dans un institut de formation agréé.
- * votre institut est situé sur le territoire de la Région.
- * vous êtes inscrit à Pôle-emploi et vous êtes non indemnisé.
- * **Pour les formations d'une durée inférieure ou égale à 1 an** (aide soignant ambulancier par exemple) : **vous devez justifier d'une sortie de la filière initiale depuis plus d' 1 an.**
- * **Pour les formations d'une durée de plus d'1 an** : **vous devez justifier au minimum de 36 mois d'activités professionnelles à temps plein (4671h) avant votre entrée en formation.**

Quel montant ?

Il s'agit d'une aide mensuelle dont le montant est calculé selon un barème fixé par décret.

Comment ça marche ?

Si vous répondez aux critères, vous devez retirer le dossier de rémunération auprès de votre établissement. Il est à remettre complété à votre établissement de formation qui le transmettra pour instruction à la Région.

Vous n'avez jamais travaillé avant votre entrée en formation

Bourse d'études sanitaires et sociales RÉGION

Quelles conditions ?

- * vous êtes inscrit dans un institut de formation agréé,
- * votre institut est situé sur le territoire de la Région,
- * vous n'êtes pas demandeur d'emploi indemnisé ou ne bénéficiez pas d'une rémunération Région.

Quel montant ?

La Région aligne le montant des bourses du secteur sanitaire et social sur celui de l'enseignement supérieur. La bourse est attribuée sur critères sociaux.

Comment ça marche ?

Si vous répondez aux critères, vous devez déposer votre dossier sur le site de la Région Nouvelle-Aquitaine :

<https://mes-services.nouvelle-aquitaine.fr>

Vous pouvez aussi y réaliser une simulation en ligne.

Vous ne bénéficiez ni de l'indemnisation Pôle-Emploi ni de la Rémunération Région

L'épreuve de sélection

- La sélection à l'entrée en formation est effectuée par un jury de sélection, sur la base d'un **dossier de candidature et d'un entretien** destiné à apprécier :
 - les connaissances,
 - les aptitudes
 - la motivation du candidatà suivre la formation d'Aide-Soignant
- L'entretien d'une durée de quinze à vingt minutes est réalisé pour permettre d'apprécier les qualités humaines et relationnelles du candidat et son projet professionnel.

Réingénierie de la formation

Changement de modalité :

- 2 mois de formation supplémentaire
- Modalités d'évaluation différentes
- Dispensations de modules et **allègements des parcours**
- Des compétences supplémentaires
- Accompagnement plus spécifique (API-TPG-SPI)
- Arrêt des MSP mais pratiques en simulation
- Nouveaux outils de progression (portfolio, fiches évaluation...)

REINGENIERIE FORMATION AIDE-SOIGNANT

Exemple de nouvelles compétences :

- ❖ Recueil de glycémie par captation capillaire ou par lecture instantanée transdermique
- ❖ Changement des lunettes à oxygène avec tubulure sans intervention sur le débitmètre
- ❖ Pose et changement de masque pour l'aide à la respiration en situation stable chronique
- ❖ Réalisation d'aspiration endotrachéale sur orifice trachéal cicatrisé et non inflammatoire
- ❖ Renouvellement de poche de colostomie et de support sur colostomie cicatrisée
- ❖
- ❖ Pose de suppositoire (d'aide à l'élimination)
- ❖ Lavage oculaire et instillation de collyre
- ❖ Application de crème ou de pommade

FORMATION DES AIDES-SOIGNANTS en parcours complet



Enseignement théorique

5 BLOCS de compétences
précisant les 11 compétences AS
répartis sur 10 MODULES de formation

22 semaines 770 heures

35
Heures
par
semaine

Enseignement clinique en stage

4 STAGES

22 semaines 770 heures

- Accompagnement pédagogique individuel 35h
- Travaux personnels guidés 35h
- Suivi pédagogique individualisé 7h



3 stages de 5 semaines
1 stage de 7 semaines
Les ASH financées par leur établissement auront 1 stage de 5 semaines en moins

FORMATION DES AIDES-SOIGNANTS en parcours partiel



Élève détenteur d'un Bac SAPAT= 1001 heures

Hors période de cours ou stage, les élèves SAPAT ayant choisi le parcours en apprentissage seront chez l'employeur

Enseignement théorique

**3 BLOCS de compétences (2-4-5)
précisant 7 compétences AS
(3-4-5-8-9-10-11)**

**répartis sur 6 MODULES de formation
(3-4-5-8-9-10)**

14 semaines et 3 jours soit 511 heures

- Accompagnement pédagogique individuel 35h
- Travaux personnels guidés 35h
- Suivi pédagogique individualisé 7h

**35
Heures
par
semaine**

Enseignement clinique en stage

3 STAGES

14 semaines soit 490 heures

1 stage de 3 semaines
1 stage de 4 semaines
1 stage de 7 semaines

FORMATION DES AIDES-SOIGNANTS en parcours partiel



Élève détenteur d'un Bac ASSP= 721 heures

Hors période de cours ou stage, les élèves ASSP ayant choisi le parcours en apprentissage seront chez l'employeur

Enseignement théorique

**1 BLOC de compétences (2)
précisant 3 compétences AS
(3-4-5)**

**répartis sur 3 MODULES de formation
(3-4-5)**

10 semaines et 3 jours soit 371 heures

- Accompagnement pédagogique individuel 35h
- Travaux personnels guidés 35h
- Suivi pédagogique individualisé 7h

35
Heures
par
semaine

Enseignement clinique en stage

2 STAGES

10 semaines soit 350 heures

2 stages de 5 semaines

FORMATION DES AIDES-SOIGNANTS en parcours partiel



Élève détenteur d'un DEAVS ou MCAD ou DEAMP = 973 heures

Selon l'année d'obtention du diplôme, les allègements sont différents

Enseignement théorique

5 BLOCS de compétences
précisant 9 compétences AS
(1-2-3-4-5-7-8-9-11)

répartis sur 8 MODULES de formation
(1-2-3-4-5-7-8-10)
API+TPG+SPI

15 semaines et 4 jours soit 553 heures

35
Heures
par
semaine

Enseignement clinique en stage

2 STAGES

12 semaines soit 420 heures

Allègements sur 4 modules

- M1 = 98 h au lieu de 147 h
- M2 = 14 h au lieu de 21 h
- M4 = 161 h au lieu de 182 h
- M10 = 35 h au lieu de 70 h

1 stage de 5 semaines
1 stage de 7 semaines

FORMATION DES AIDES-SOIGNANTS en parcours partiel



Élève détenteur d'un DEAP = 574 heures

Selon l'année d'obtention du diplôme, les allègements sont différents

Enseignement théorique

**4 BLOCS de compétences (1-2-3-5)
précisant 6 compétences AS**

(1-2-3-4-7-11)

répartis sur 6 MODULES de formation

(1-2-3-4-7-10)

API+TPG+SPI

9 semaines et 2 jours soit 329 heures

**35
Heures
par
semaine**

Enseignement clinique en stage

2 STAGES

7 semaines soit 245 heures

Allègements sur 5 modules

- M1 = 84 h au lieu de 147 h
- M2 = 14 h au lieu de 21 h
- M3 = 28 h au lieu de 77 h
- M4 = 70 h au lieu de 182 h
- M10 = 35 h au lieu de 70 h

1 stage de 3 semaines
1 stage de 4 semaines

Accompagnement Pédagogique Individualisé API

- Evaluer l'élève
- Repérer les difficultés et le niveau de l'élève
- Apporter une aide individuelle à l'élève selon ses besoins

35 heures dans les 3 premiers mois de formation

- Bureautique, informatique et numérique
- Arithmétique
- Méthode de travail
- Français écrit
- Français parlé

Travaux Personnels Guidés TPG

- Utiliser la pédagogie inversée
- Accompagner le travail personnel
- Favoriser la construction d'une posture professionnelle
- Développer le travail en groupe (en équipe)

35 heures réparties au sein des différents modules

- Travaux de recherches spécifiques
- Exercices
- Autres activités (TP...)

Suivi Pédagogique Individualisé SPI

- Poursuivre l'accompagnement pédagogique tout au long de la formation en fonction de la progression et des besoins de l'élève
- Renforcer les acquis de l'apprenant

7 heures réparties tout au long de la formation

- Entretiens avec l'élève à partir d'objectifs
- Ce suivi prend le relais du module API

Bloc 1

Accompagnement et soins de la personne dans les activités de sa vie quotidienne et de sa vie sociale

BLOC	COMPETENCES en stage	MODULES	Durée module
BLOC 1	C1: Accompagner les personnes dans les actes essentiels de la vie quotidienne et de la vie sociale, personnaliser cet accompagnement à partir de l'évaluation de leur situation personnelle et contextuelle et apporter les réajustements nécessaires	M1: Accompagnement d'une personne dans les activités de sa vie quotidienne et de sa vie sociale Évaluation: devoir sur table	147 h
	C2: Identifier les situations à risques lors de l'accompagnement de la personne, mettre en œuvre les actions de prévention adéquates et les évaluer	M2: repérage et prévention des situations à risque Évaluation: devoir sur table	21 h

BLOC 2

Évaluation de l'état clinique et mise en œuvre de soins adaptés en collaboration

BLOC	COMPETENCES en stage	MODULES	Durée module
BLOC 2	C3: Evaluer l'état clinique d'une personne à tout âge de la vie pour adapter sa prise en soins	M3: Évaluation de l'état clinique d'une personne Évaluation:	77 h
	C4: Mettre en œuvre des soins adaptés à l'état clinique de la personne	M4: Mise en œuvre des soins adaptés, évaluation et réajustement Évaluation:	182 h
	C5: Accompagner la personne dans son installation et ses déplacements en mobilisant ses ressources et en utilisant les techniques préventives de mobilisation	M5: Accompagnement de la mobilité de la personne aidée Évaluation: épreuve pratique en simulation	70 h

BLOC 3

Information et accompagnement des personnes et de leur entourage, des professionnels et des apprenants

BLOC	COMPETENCES en stage	MODULES	Durée module
BLOC 3	C6: Établir une communication adaptée pour informer et accompagner la personne et son entourage	M6: Relation et communication avec les personnes et leur entourage Évaluation:	70 h
	C7: Informer et former les pairs, les personnes en formation et les autres professionnels	M7: Accompagnement des personnes en formation et communication avec les pairs Évaluation:	21 h

BLOC 4

Entretien de l'environnement immédiat de la personne et des matériels liés aux activités en tenant compte du lieu et des situations d'intervention

BLOC	COMPETENCES en stage	MODULES	Durée module
BLOC 4	<p>C8: Utiliser des techniques d'entretien des locaux et du matériel adaptées en prenant en compte la prévention des risques associés</p> <p>C9: Repérer et traiter les anomalies et dysfonctionnements en lien avec l'entretien des locaux et des matériels liés aux activités de soins</p>	<p>M8: Entretien des locaux et des matériels et prévention des risques associés</p> <p>Évaluation:</p>	35 h

BLOC 5

Travail en équipe pluri-professionnelle et traitement des informations liées aux activités de soins, à la qualité/gestion des risques

BLOC	COMPETENCES en stage	MODULES	Durée module
BLOC 5	C10 : Rechercher, traiter et transmettre, quels que soient l'outil et les modalités de communication, les données pertinentes pour assurer la continuité et la traçabilité des soins et des activités	M9 : Traitement des informations Évaluation:	35 h
	C11 : Organiser son activité, coopérer au sein d'une équipe pluri-professionnelle et améliorer sa pratique dans le cadre d'une démarche qualité et de gestion des risques	M10 : Travail en équipe pluri professionnelle et qualité et gestion des risques Évaluation:	70 h

Planning cours/stages parcours complets

DATES	AOUT	SEPTEMBRE	OCTOBRE	NOVEMBRE	DÉCEMBRE	JANVIER	FÉVRIER	MARS	AVRIL	MAI	JUIN	JUILLET	
1		Rentrée-M1	API	STAGE 1 JF	M3		STAGE 2	M4	STAGE 3		M10	STAGE 4	
2		M1		STAGE 1	M3		STAGE 2	M4		M6	TPG (tous modules)		
3		M1 Distanciel		STAGE 1	M3	STAGE 2 Mission 2	STAGE 2	M4		M6	TPG(M4)		
4			M2	STAGE 1		STAGE 2	STAGE 2	M4	STAGE 3	M6		STAGE 4	
5			M2	STAGE 1		STAGE 2			FGSU Groupe 3	M6		STAGE 4	
6		M1	M2-Récept tenues		TPG (M5)/SP	STAGE 2			FGSU Groupe 3	M6	STAGE 4 Intégratif JF	STAGE 4	
7		M1	M5		M3	STAGE 2	M4	M4	FGSU Groupe 3		STAGE 4	STAGE 4	
8		M1	M5	STAGE 1	M3		M4	M4	STAGE 3		STAGE 4	STAGE 4	
9		M1		STAGE 1	M3		M4	M4		M6	STAGE 4		
10		M1		STAGE 1	M3	STAGE 2	M4	M4		M6	STAGE 4		
11			M8	STAGE 1 JF		STAGE 2	M4	M4	STAGE 3	M6		STAGE 4	
12			M8	STAGE 1		STAGE 2			STAGE 3	M6		STAGE 4	
13		M1	M8		M3	STAGE 2			STAGE 3	M6	STAGE 4	STAGE 4	
14		M1	M8		M3	STAGE 2	M4	STAGE 3 Mission 3	STAGE 3		STAGE 4	STAGE 4 JF	
15		M1	M8	STAGE 1	TPG (M3)		M4	STAGE 3	STAGE 3		STAGE 4	STAGE 4	
16		API tenues		STAGE 1	M1		M4	STAGE 3		M9	STAGE 4		
17		M1		STAGE 1	M10	STAGE 2	M4	STAGE 3		M9	STAGE 4		
18			STAGE 1 Mission 1	STAGE 1		STAGE 2	M4	STAGE 3	Férié	M9		STAGE 4	
19			STAGE 1	STAGE 1		STAGE 2			M4	M9		STAGE 4	
20		M1	STAGE 1		Congés	STAGE 2			M7	M9	STAGE 4	STAGE 4	
21		M1	STAGE 1		Congés	STAGE 2	M4	STAGE 3	M7		STAGE 4	STAGE 4	
22		M1	STAGE 1	M1	Congés		M4	FGSU Groupe 1	M7		STAGE 4	STAGE 4	
23		M1		API	Congés		M4	FGSU Groupe 1		M10	STAGE 4		
24		API		M5	Congés	STAGE 2	M4	FGSU Groupe 1		M10	STAGE 4		
25			STAGE 1	M5		STAGE 2	M4	STAGE 3	Congés	M10		TPG	
26			STAGE 1	M3		STAGE 2			Congés	Férié		IFAS SPI/TPG	
27		M1	STAGE 1		Congés	STAGE 2			Congés	M10	STAGE 4		
28		M1	STAGE 1		Congés	STAGE 2	M4	STAGE 3	Congés		STAGE 4		
29		M1	STAGE 1	M5	Congés			FGSU Groupe 2	Congés		STAGE 4		
30		API		M3	Congés			FGSU Groupe 2		M10	STAGE 4		
31					Congés	STAGE 2		FGSU Groupe 2		M10			
													TOTAL
IFAS		22 jours= 154h	11 jours=77h	7 jours= 49h	13 jours=91h		16 jours=112h	9 jours=63h	5 jours=35h	22 jours=154h	3 jours=21h	2 jours=14h	770h
STAGE			10 jours=70h	15jours=105h		21 Jours =147h	4 Jours = 28h	14 jours= 98h	11 Jours = 77 h		19 jours = 133 h	16 jours=112h	770h

Planning cours/stages parcours partiels AVS-MCAD-AMP

DATES	AOÛT	SEPTEMBRE	OCTOBRE	NOVEMBRE	DÉCEMBRE	JANVIER	FÉVRIER	MARS	AVRIL	MAI	JUIN	JUILLET	
1				M3-JF			M4	STAGE 1	M10		STAGE 2		
2				API			M4	STAGE 1		STAGE 2	STAGE 2		
3		API Présentiel		API		M8	M4	STAGE1		STAGE 2	STAGE 2		
4				M3		M8	M4	STAGE 1		STAGE 2			
5			M2 DISTANCIEL	M3		M8				STAGE 2			
6			M2 PRES 11h-17h			M8				STAGE 2	STAGE 2		
7						M8	STAGE 1	STGAE 1			STAGE 2		
8		M1 DISTANCIEL		M3			STAGE 1	STAGE 1			STAGE 2		
9		M1 DISTANCIEL		TPG			STAGE 1	STAGE 1			STAGE 2	STAGE 2	
10		M1 PRESENTIEL		M5		M4	STAGE 1	STAGE 1		FGSU	STAGE 2		
11				M5 JF		M4	STAGE 1	STAGE 1		FGSU			
12				M5		M4				FGSU			
13		M1 DISTANCIEL				M4					STAGE 2	STAGE 2	
14		M1 PRESENTIEL				M4	STAGE 1	TPG/SPI	TPG		STAGE 2		
15		M1 DISTANCIEL		M5			STAGE 1	TPG	TPG		STAGE 2		
16		M1 PRES. 11h-17h		M5			STAGE 1				STAGE 2	STAGE 2	
17		M1 DISTANCIEL		M4		M4	STAGE 1				STAGE 2	STAGE 2	
18			TPG/SPI PRESENTIEL	M4		M4	STAGE 1				STAGE 2		
19			API PRESENTIEL	M4		M4					STAGE 2		
20		M1 PRESENTIEL	API PRESENTIEL		Congés	M4			M7	STAGE 2			
21		M1 DISTANCIEL	M3 PRESENTIEL		Congés	M4	STAGE 1		M7				
22		M1 PRES. MATIN	M3 PRESENTIEL		Congés		STAGE 1		M7				
23		M1 PRES. AP MID			Congés		STAGE 1				STAGE 2		
24					Congés	M4	STAGE 1				STAGE 2		
25			M3			M4	STAGE 1		Congés	STAGE 2			
26			M3			M4			Congés	STAGE 2			
27		M1 DISTANCIEL	M3		Congés	M4			Congés	STAGE 2			
28		M1 PRESENTIEL	M3		Congés	M4	STAGE 1	M10	Congés				
29		M1 DISTANCIEL	M3		Congés			M10	Congés				
30					Congés			M10		STAGE 2			
31					Congés	M4		M10		STAGE 2			
													TOTAL
IFAS		15 jours= 105h	12 jours=84h	15 jours= 105h		21 jours=147h	4 jours=28h	6 jours=42h	6 jours=42h				553h
STAGE							16 Jours = 112h	9 jours= 63h		22 jours=154h	13 jours = 91 h		420h

Les élèves ayant un DEAVS, MCAD, DEAMP ont des allègements selon certains modules

Planning cours/stages parcours partiels

AP

DATES	AOUT	SEPTEMBRE	OCTOBRE	NOVEMBRE	DÉCEMBRE	JANVIER	FÉVRIER	MARS	AVRIL	MAI	JUIN	JUILLET	
1				JF			M4	STAGE 1	M10				
2				API PRESENTIEL				STAGE 1		STAGE 2			
3		API PRESENTIEL		API PRESENTIEL				STAGE1		STAGE 2			
4				M3 PRESENTIEL				STAGE 1		STAGE 2			
5			M2 DISTANCIEL							STAGE 2			
6			M2 PRES. 11h-17h							STAGE 2			
7								STAGE 1					
8				M3 PRESENTIEL				STAGE 1					
9				TPG PRESENTIEL				STAGE 1		STAGE 2			
10		M1 PRESENTIEL				M4		STAGE 1		FGSU			
11						M4		STAGE 1		FGSU			
12						M4				FGSU			
13		M1 DISTANCIEL								STAGE 2			
14		M1 PRESENTIEL						TPG/SPI	TPG				
15		M1 DISTANCIEL						TPG	TPG				
16		M1 PRES. 11h-17h								STAGE 2			
17		M1 DISTANCIEL		M4 PRES.		M4				STAGE 2			
18			TPG/SPI PRESENTIEL	M4 PRES.		M4				STAGE 2			
19			API PRESENTIEL	M4 PRES.						STAGE 2			
20		M1 PRESENTIEL	API PRESENTIEL		Congés				M7	STAGE 2			
21		M1 DISTANCIEL	M3 PRESENTIEL		Congés		STAGE 1		M7				
22		M1 PRES MATIN	M3 PRESENTIEL		Congés		STAGE 1		M7				
23		M1 PRES AP MIDI			Congés		STAGE 1			STAGE 2			
24					Congés		STAGE 1			STAGE 2			
25							STAGE 1		Congés	STAGE 2			
26									Congés	STAGE 2			
27		M1 DISTANCIEL			Congés				Congés	STAGE 2			
28		M1 PRESENTIEL			Congés		STAGE 1	M10	Congés				
29		M1 DISTANCIEL			Congés			M10	Congés				
30					Congés			M10					
31					Congés	M4		M10					
													TOTAL
IFAS		13 jours=91h	7 jours=49h	8 jours= 56h		6 jours=42h	1 jour=7h	6 jours=42h	6 jours=42h				329 h
STAGE							6 Jours = 42h	9 jours= 63h		20 jours=140h			245h

Les élèves ayant un DEAP ont des allègements selon certains modules.

Planning cours/stages parcours partiels

ASSP

DATES	AOÛT	SEPTEMBRE	OCTOBRE	NOVEMBRE	DÉCEMBRE	JANVIER	FÉVRIER	MARS	AVRIL	MAI	JUIN	JUILLET	
1				M3-JF			M4	STAGE 1			FGSU		
2				API			M4	STAGE 1		STAGE 2	FGSU		
3		Rentrée API		API			M4	STAGE 1		STAGE 2	FGSU		
4				M3			M4	STAGE 1		STAGE 2			
5				M3						STAGE 2			
6										STAGE 2			
7							STAGE 1	STAGE 1					
8				M3			STAGE 1	STAGE 1					
9				TPG			STAGE 1	STAGE 1		STAGE 2			
10				M5		M4	STAGE 1	STAGE 1		STAGE 2			
11				M5		M4	STAGE 1	STAGE 1		STAGE 2			
12				M5		M4				STAGE 2			
13						M4				STAGE 2			
14						M4	STAGE 1	TPG/SPI	TPG				
15				M5			STAGE 1	TPG	TPG				
16				M5			STAGE 1	M4		STAGE 2			
17				M4		M4	STAGE 1	M4		STAGE 2			
18			TPG/SPI	M4		M4	STAGE 1	M4	Congés	STAGE 2			
19			API	M4		M4			Congés	STAGE 2			
20			API		Congés	M4			Congés	STAGE 2			
21			M3		Congés	M4	STAGE 1		Congés				
22			M3		Congés		STAGE 1		Congés				
23					Congés		STAGE 1			STAGE 2			
24					Congés	M4	STAGE 1			STAGE 2			
25			M3			M4	STAGE 1			STAGE 2			
26			M3			M4				STAGE 2			
27			M3		Congés	M4				STAGE 2			
28			M3		Congés	M4	STAGE 1						
29			M3		Congés								
30					Congés					STAGE 2			
31					Congés	M4				STAGE 2			
IFAS		1 jour= 7 h	10 jours=70h	15 jours= 105h		16 jours=112h	4 jours=28h	5 jours=35h	2 jours=14h				371h
STAGE							16 Jours =112h	9 jours= 63h		22 jours=154h	3 jours = 21h		350h

Les élèves ASSP en apprentissage sont chez l'employeur lors des périodes « bleues »

Planning cours/stages parcours partiels

SAPAT

DATES	AOUT	SEPTEMBRE	OCTOBRE	NOVEMBRE	DÉCEMBRE	JANVIER	FÉVRIER	MARS	AVRIL	MAI	JUIN	JUILLET	
1				M3-JF			M4		M10		FGSU		
2				API			M4			STAGE 3	FGSU		
3		Rentrée-API		API		M8	M4				FGSU		
4				M3		M8	M4		M10				
5				M3		M8			M10				
6						M8			M10				
7						M8	STAGE 2		M10				
8				M3					M10				
9				TPG									
10				M5		M4							
11				M5		M4							
12				M5		M4							
13						M4							
14						M4		TPG/SPI	TPG				
15				M5				TPG	TPG				
16				M5				M4					
17				M4		M4		M4					
18			TPG/SPI	M4		M4		M4	CONGES				
19			API	M4		M4			CONGES				
20			API		Congés	M4			CONGES				
21			M3		Congés	M4		M9	CONGES				
22			M3	STAGE 1	Congés			M9	CONGES				
23					Congés			M9					
24					Congés	M4		M9					
25			M3			M4		M9					
26			M3			M4							
27			M3		Congés	M4							
28			M3		Congés	M4		M10					
29			M3		Congés			M10					
30					Congés			M10					
31					Congés	M4		M10					
MC			2 jours=14h						3 jours=21h				35h
IFAS		1 jour= 7h	10 jours=70h	15 jours= 105h		21 Jours =147h	4 jours=28h	14 jours= 98h	8 jours=56h				511 h
STAGE				7jours=49h	8 jours=56h		16 Jours = 112h	4 jours= 28h		22 jours=154h	13 jours= 91 h		490h

Les élèves SAPAT en apprentissage sont chez l'employeur lors des périodes « bleues »

Les enseignements cliniques

Pour les parcours complets

Au moins une période auprès de personnes en situation de handicap physique ou psychique et une période auprès des personnes âgées

3 stages de 5 semaines pour explorer les missions suivantes

- **Mission 1** Accompagner la personne dans les activités de sa vie quotidienne et sociale dans le respect de son projet de vie
- **Mission 2** –Collaborer aux projets de soins personnalisés dans son champ de compétences
- **Mission 3** – Contribuer à la prévention des risques et au raisonnement clinique interprofessionnel.

1 stage de 7 semaines en fin de formation

Stage intégratif en milieu professionnel en fin de formation, il correspond au projet professionnel ou renforcement des compétences permettant de valider l'ensemble des blocs de compétences

En ce qui concerne les parcours partiels, les missions explorées en stage dépendent de leur diplôme les dispensant de certains modules

Modalités d'évaluation en stage

Toutes les compétences pourront être évaluées au cours des 4 périodes de stage pour les parcours complets,

Les professionnels apprécieront le développement des compétences de l'élève en stage en:

- **Observant les activités qu'il réalise**
- **Échangeant sur les situations rencontrées et les activités réalisées**
- **Écoutant l'auto évaluation que fera l'élève au cours du stage et en fin de stage**

La MSP disparaît. L'équipe pédagogique proposera la simulation en santé à l'IFAS.

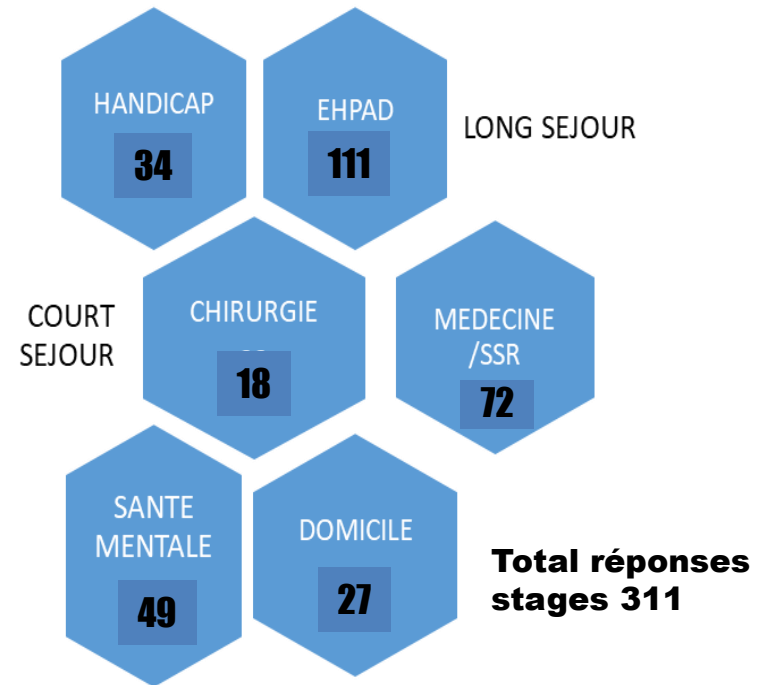
Périodes de stage selon Parcours

	Complets	SAPAT	ASSP	AVS-MCAD-AMP	AP
Stage 1	18/10 au 19/11/21	22/11 au 10/12/21	7/02 au 11/03/22	7/02 au 11/03/22	21/02 au 11/03/22
Stage 2	3/01 au 4/02/22	7/02 au 4/03/22	2/05 au 3/06/22	2/05 au 17/06/22	2/05 au 27/05/22
Stage 3	14/03 au 15/04/22	2/05 au 17/06/22			
Stage 4	7/06 au 23/07/22				

11 périodes de stage différentes pour la promotion 2021/2022

Promotion 2021/2022

- Nombre de structures : 45
- Nombre d'élèves : 70
- Nombre de stages : 311
pour 512 demandes





**Nous vous remercions pour votre attention
Pour toutes questions .**

Graziella LANDREAU : directrice pédagogique

**Mme Kellie BAKOUKAS : Secrétariat
Tel: 05 56 61 52 12**